



## Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Potton

Initiales du maire
-----
-----
Initiales du Sec.- Trés.

Séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Potton tenue **Mercredi, le 21 septembre 2011 à 16 h** à la salle des comités de l'hôtel de ville. La séance débute à 16h.

Sont présents, le maire suppléant Michel Daigneault, la conseillère Diane Rypinski Marcoux et les conseillers Michael Head et Jacques Hébert. Le maire, Jacques Marcoux et les conseillers Michael Cyr et Christian Rodrigue sont absents. Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation dans les délais requis par la loi.

La session est présidée par le maire suppléant, Monsieur Michel Daigneault. Le Directeur général secrétaire trésorier, Monsieur Thierry Roger, est également présent et agit comme secrétaire d'assemblée. Aucun citoyen ne prend part à l'assemblée.

### **1- OUVERTURE DE LA SESSION SPÉCIALE ET PRÉSENCES**

Le maire suppléant, Michel Daigneault constate le quorum et déclare la session ouverte.

### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2010 09 37

Il est proposé par Diane Rypinski Marcoux  
et résolu

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

#### **ORDRE DU JOUR de l'assemblée extraordinaire du Mercredi, 21 septembre à 16 heures**

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire et présences
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adjudication du contrat pour les travaux de réparation des chemins du secteur Owl's Head;
- 4- Adjudication du contrat d'achat pour le nouveau camion de voirie;
- 5- Offre d'achat pour le terrain appartenant à André Jauniaux (projet Maison Soleil);
- 6- Période de questions
- 7- Varia
- 8- Fermeture de la séance

**Adoptée.**

2010 09 38

### **3- ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE RÉPARATION DES CHEMINS DU SECTEUR OWL'S HEAD**

**CONSIDÉRANT QU'**un appel d'offres sur invitation a été transmis pour les travaux de réparation des chemins du secteur Owl's Head en respect des normes et règlements applicables;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** seule soumission a été déposée dans les délais requis;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouverture des soumissions s'est tenue publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville de la municipalité le mercredi, 21 septembre 2011 à 12h05 et que les résultats sont les suivants :

74 351,32\$ (taxes incluses) Par Excavation Stanley Mierzwinski Ltée

**CONSIDÉRANT QU'**après vérification de la soumission reçue de l'entrepreneur suivant : **Excavation Stanley Mierzwinski Ltée**, ladite soumission est conforme et se situe aussi de très près à l'évaluation estimative faite par ce Conseil et par la firme d'ingénieurs Genivar au montant de 74 351,32\$ (taxes incluses);

Initiales du maire ----- -----
Initiales du Sec.- Trés.

**EN CONSÉQUENCE,  
il est proposé par Jacques Hébert  
et résolu**

**D'ADJUGER à Excavation Stanley Mierzwinski Ltée** le contrat pour les travaux de réparation des chemins du secteur Owl's Head, le tout pour un montant forfaitaire et total de 74 351,32\$ (taxes incluses).

**Adoptée.**

2010 09 39

**4- ADJUDICATION DU CONTRAT D'ACHAT POUR LE NOUVEAU CAMION DE VOIRIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le camion de voirie a été accidenté dans le cadre des travaux d'urgence exécutés lors des pluies diluviennes de la tempête tropicale « Irène » survenue les 28 et 29 août dernier;

**CONSIDÉRANT QU'**une réclamation d'assurances a été transmise aux assureurs de la municipalité et que le camion a été déclaré perte totale;

**CONSIDÉRANT QUE** les assureurs subviennent aux dépenses de location d'un véhicule de remplacement jusqu'au vendredi, 23 septembre prochain et qu'il est jugé urgent de s'approprier un nouveau camion de voirie pour éviter toute dépense supplémentaire en matière de location de véhicule;

**CONSIDÉRANT QU'**un appel d'offres sur invitation a été transmis pour l'achat d'un nouveau camion de voirie en respect des normes et règlements applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissions ont été déposées dans les délais requis;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouverture de soumissions s'est tenue publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville de la municipalité le mercredi, 21 septembre 2011 à 12h05 et que les résultats sont les suivants :

29 050,88\$ (taxes incluses)  
25 995,41\$ (taxes incluses)

Dion Chevrolet Buick GMC Inc.  
Les Automobiles M. Rocheleau Inc.

**CONSIDÉRANT QU'**après vérification des soumissions reçues des concessionnaires suivants : **Dion Chevrolet Buick GMC Inc.** et **Les Automobiles M. Rocheleau Inc.**, le plus bas soumissionnaire conforme est **Les Automobiles M. Rocheleau Inc.** au montant de 25 995,41\$ (taxes incluses);

**EN CONSÉQUENCE,  
il est proposé par Jacques Hébert  
et résolu**

**D'ADJUGER à Les Automobiles M. Rocheleau Inc.** le contrat d'achat du nouveau camion de voirie, le tout pour un montant forfaitaire et total de 25 995,41\$ (taxes incluses).

**Adoptée.**

(le Conseiller Michael Head s'objecte)

2010 09 40

**5- OFFRE D'ACHAT POUR LE TERRAIN APPARTENANT À ANDRÉ JAUNIAUX (Projet Maison Soleil) – aucun conseiller ne faisant de proposition, le point est retiré.**

**6- VARIA**

**7- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**8- FERMETURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Jacques Hébert et résolu que l'assemblée soit levée à 16h45.

Le tout respectueusement soumis,

\_\_\_\_\_  
Michel Daigneault  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Thierry Roger,  
Directeur général secrétaire trésorier